

**bonnes raisons de me présenter sur une liste CGT encadrement**

**6**

**Je porte les voix de mes collègues**

**1**

Les élections professionnelles permettent aux salarié·e·s de choisir leurs délégué·e·s et de définir la représentativité des organisations syndicales. La limite de cet exercice est évidente : je ne choisis que parmi les candidat·e·s proposé·e·s. Parfois ce choix n’existe même pas, faute de syndiqué·e·s ou de candidat·e·s CGT encadrement. En me portant candidat·e sur une liste CGT, je représente et porte la voix de mes collègues.

**Je ne suis jamais isolé·e face à mon employeur**

**2**

En me portant candidat·e sur une liste CGT encadrement, je suis mis·e en contact avec une structure professionnelle ou locale regroupant d’autres ingés, cadres et techs. Mon activité syndicale me permet ainsi de tisser des nouveaux liens avec mes collègues et d’autres salarié·e·s. Véritable acteur, je suis informé·e sur la vie de l’entreprise et sa stratégie et reçois les analyses et propositions de la CGT. Cela me permet de mieux connaître mes droits, d’être mieux accompagné·e et défendu·e. En tant qu’élu·e CGT, je bénéfice aussi d’une formation syndicale qui me permet de mieux comprendre, agir, mener et conduire mon activité ou de remplir mon mandat.

**J’agis sur la vie de mes collègues   
à tous les niveaux**

**3**

Conditions de travail, salaire, égalité professionnelle ou encore mode de management, être délégué·e CGT de l’encadrement me permet d’agir sur les attentes et préoccupations de mes collègues. Par l’intervention syndicale, je construis avec eux de nouveaux droits pour l’encadrement. Ainsi je participe à un syndicalisme qui colle aux réalités et veut apporter des réponses concrètes aux attentes des ingés, cadres et techs.

**Je donne du sens à mon engagement professionnel**

**4**

Être représentant·e du personnel ne me conduit pas à rompre avec mes ambitions professionnelles, mais au contraire à les pérenniser, participer à la vie de l’entreprise au-delà du travail. Se syndiquer, c'est aussi être en capacité d’intervenir sur tous les sujets liés à mon statut de salarié·e de l’encadrement. En devenant un membre à part entière de la vie syndicale de mon entreprise, j’élargis mon champ de vision, d’intervention et de plein exercice de ma qualification et de mes compétences professionnelles.

**Je renforce un syndicat utile, accessible et solidaire**

**5**

un syndicalisme solidaire qui rassemble toutes les catégories, tout en permettant à chacune d’exprimer ses revendications et son identité professionnelle,

obtenir des droits individuels et collectifs pour faire valoir notre rôle contributif et notre éthique dans les choix de gestion,

garantir l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mettre le progrès économique au service du progrès social et

environnemental.

**J’ouvre un nouvel espace de liberté et de démocratie**

**6**

En me syndiquant, j’accrois ma liberté en me donnant les moyens d’agir sur ma vie de salarié·e. À travers mon expression, j’élabore l’intervention publique du syndicat afin qu’elle porte les attentes de mes collègues. Face à la « liberté d’entreprendre », « la libre-concurrence » ou encore « l’obligation de satisfaire les actionnaires » qui règnent en entreprise, la CGT est un espace de liberté où les salarié·e·s pensent et décident d’agir en toute indépendance des pouvoirs économiques et politiques.

Retrouvez la charte des cadres sur le site de l’UGICT [**www.ugict.cgt.fr/cadres**](http://www.ugict.cgt.fr/cadres)

****